

PEE et PERCO en cas de décès - Quelle situation pour le conjoint marié?

Par Bari68, le 09/01/2023 à 07:19

Bonjour

Que devient-t-il des PEE et PERCO en cas de décès? Est-ce 50% conjoint marié/50% enfants ou y a-t-il des formulaires d'allocation de type assurance vie et y a-t-il des rétentions/retenues lors de la succession?

Cordialement

Par Visiteur, le 09/01/2023 à 08:29

Bonjour,

Les héritiers peuvent donc demander la liquidation du plan et le versement des avoirs?qui entrent dans l'actif successoral.

Première chose à faire donc, transmettre à, l'établissement gestionnaire le certificat de décès de la personne en indioquant les coordonnées du notaire et solliciter des informations sur les contrats.

En effet, selon les conditions générales et le type de contrat, il peut y être prévu une rente, une sortie en capital, des bénéficiaires designés etc...

question... Que devient-t-il des PEE et PERCO en cas de décès?

Vous aurez en outre beaucoup d'infos avec sur votre moteur de recherche, avec cette